

► Métiers visés :

- Technicien(ne) paie.

► Le métier :

Rattaché au responsable du personnel ou au responsable administratif et financier, vous assurez le traitement juridique des informations sociales, ainsi que le traitement de la paie de l'entreprise (ou de différents clients chez un prestataire de services) ;

- Vous établissez les tableaux de bord relatifs à la gestion et au suivi des salaires ;
- Vous prenez en charge l'ensemble des déclarations sociales obligatoires relatives à la paie du personnel ;
- Vous assurez les relations avec le personnel, notamment dans les activités de gestion administrative (recrutement, absences, congés, retraite...) et avec les partenaires externes ou internes ;
- Dans le cadre d'une équipe, vous supervisez et contrôlez les travaux dont vous avez la responsabilité.
- Vous exercez généralement dans des entreprises structurées ou auprès de prestataires de services en paie (cabinet-d'expertise comptable ou prestataire de sous-traitance).

► Pré requis pour l'entrée en formation :

Deux profils sont possibles :

- 1) Classe de terminale ou équivalent.
- 2) Expérience professionnelle d'environ un an (connaissance de l'entreprise de tout secteur : bâtiment, industrie, services).

Dans les deux cas, la maîtrise des fonctions de base d'Excel est nécessaire.

► Aptitudes à l'emploi :

Bonnes capacités d'abstraction, esprit rigoureux et méthodique, goût pour les chiffres, facilités dans l'expression orale et écrite, capacités relationnelles (écoute, diplomatie).

► Organisation de la formation :

La formation de base est organisée en trois modules :

- Réaliser une paie de base ;
- Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise ;
- Assurer la gestion de la paie et des déclarations sociales.

► Qualification délivrée :

- **Titre professionnel Gestionnaire de Paie, Niv 5/Niv III.**

► Stage de formation professionnelle :

D'une durée totale de formation de 941 heures, soit 6 mois et demi, ce stage comprend une période en entreprise de 6 semaines à l'issue du 3^e module.

Réalisable sur tout le territoire métropolitain, dans l'entreprise de son choix, cette mise en situation permet au stagiaire de découvrir les codes du monde de l'entreprise et de s'y faire apprécier en démontrant son savoir-faire et son savoir-être.

► Perspectives d'emploi et de carrière :

Vous êtes très recherché(e), particulièrement si vous êtes polyvalent(e) (capable de maîtriser à la fois les aspects techniques de la paie et de la gestion de personnel).

En terme de perspectives de carrière, vous pouvez encadrer une équipe et participer à des projets transversaux, comme la mise en place d'un système d'information des ressources humaines (SIRH) ou une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).

Plus de compétences pour votre avenir